

Référentiels d'activités / compétences / d'évaluation DCL en langue régionale (DCLR) occitan

Le DCL est un diplôme professionnel délivré par l'état qui s'appuie sur un décret et un arrêté :

Décret n°2010-469 du 07/05/2010 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000022191437/>

Arrêté du 13/12/2010 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023311565/>

Toutes les compétences langagières nécessaires pour mener à bien des activités en langue étrangère en situation professionnelle sont évaluées, elles recouvrent 5 domaines de compétences : La compréhension de l'écrit, la compréhension de l'oral, l'expression orale, l'expression écrite et l'interaction à l'oral.

Contextualisation et objectifs :

Les compétences langagières évaluées sont mises en œuvre dans le cadre d'une simulation globale appelée « Situation ».

Elle implique différentes situations de communication issues du quotidien professionnel commun à tous les secteurs d'activité.

Il s'agit de traiter des informations pertinentes à l'écrit et à l'oral dans le but de faire une recommandation. Le DCL met en œuvre une évaluation basée sur l'approche actionnelle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Le référentiel d'activités repose sur un recensement aussi exhaustif que possible des situations professionnelles communes à tous les secteurs. Il a été réalisé via une enquête auprès d'entreprises de toutes tailles et a permis de définir 4 grands domaines communs d'utilisation professionnelle d'une langue : - établir et maintenir le contact,	Le DCLR permet de s'assurer que la personne lauréate est capable de : - lire des documents de sources, de longueurs et de difficultés diverses, afin de collecter et sélectionner les informations pertinentes dans l'objectif de réaliser une mission ou de conduire un projet. - comprendre et d'exploiter des documents, de natures, durées et de	Une mise en situation de 2h30 permettant de simuler des situations concrètes vécues en situation de travail : le candidat doit remplir une mission globale. Elle se décompose en une série de tâches, toutes liées entre elles, permettant d'évaluer le niveau de maîtrise des 5 compétences langagières : - 1h30 de compréhension écrite (phase 1) et orale (phase 2)	L'orientation première du DCL est d'afficher une évaluation en positif, en opposition à la seule détection de failles et d'erreurs. L'évaluation est critériée : Chaque grille d'évaluation comprend - des critères pragmatiques : traitement des informations, qualité de la communication, réalisation de la mission ; - des critères linguistiques : morphosyntaxe, lexique,

<ul style="list-style-type: none"> - comprendre/donner des consignes ou des directives, - traiter de l'information (la comprendre et la retransmettre), - argumenter / négocier. 	<p>difficultés diverses, afin de collecter et sélectionner les informations pertinentes pour réaliser une mission ou conduire un projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre la parole afin de présenter à sa hiérarchie, ses collègues ou à un auditoire, un exposé, une synthèse, une recommandation ou un avis argumenté. - interagir avec des interlocuteurs dans un cadre adapté au monde professionnel, pour répondre à des demandes d'informations, débattre, négocier ou répondre à des contre-arguments. - rédiger un écrit professionnel qui respecte les codes de communication de la langue évaluée, pour exprimer une recommandation ou un avis, et l'argumenter. 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 minutes de production et interaction orale (phases 3 et 4) - 40 minutes de production écrite (phase 5). <p>Pour les phases de production orale et écrite, l'examineur renseigne une grille d'évaluation critériée par candidat. Ces grilles sont ensuite saisies dans l'application informatique de gestion du DCL, selon un principe de pondération qui permet de valoriser l'accomplissement de la mission pour les candidats qui disposent d'un bagage linguistique limité, et de valoriser la correction linguistique pour les candidats qui disposent d'une plus grande maîtrise de la langue-cible. Le jury académique se réunit dans le mois suivant l'épreuve. Il attribue l'un des 5 niveaux du CECRL visés par le DCL EP : A2, B1.1, B1.2, B2 et C1.</p>	<p>phonologie (à l'oral), orthographe et ponctuation (à l'écrit)</p> <p>Pour chacun des critères, il est proposé un descriptif de performances observables qui correspondent à chacun des niveaux.</p> <p>Ces descriptifs de niveaux présentent un double intérêt : formaliser les niveaux de performance attendus de façon aussi objective que possible ; apporter les indications les plus explicites quant aux seuils d'exigence requis.</p>
---	--	--	---

En annexes : Référentiel pragmatique translangue, référentiel linguistique pour l'occitan

Diplôme de Compétence en Langue Régionale / DCLR - Référentiel pragmatique translangue

Niveaux du CECRL*	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Traitement de l'information : Exactitude Organisation	A l'écrit comme à l'oral, simple énumération d'éléments factuels, témoignant d'un niveau de compréhension minimale, et ayant une valeur informative et communicationnelle limitée.	Repérage des éléments saillants des documents écrits et sonores. Début d'organisation des informations	Articulation d'un ensemble d'informations sélectionnées. Présentation nécessitant encore confirmation et éclaircissements	Présentation complète, claire et structurée avec hiérarchisation des informations pertinentes.	Prise en compte d'éléments moins explicites. Argumentation nuancée et soutenue
Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Prise de Parole: Présentation, Questionnement, Echange	Présentation de la mission démontrant une compréhension des rôles, même si des décalages peuvent subsister. Présentation parcellaire des informations nécessitant très tôt l'intervention de l'interlocuteur Questionnement quasi inexistant, le peu d'échange dépendant essentiellement de l'empathie de l'interlocuteur.	Présentation minimale de soi, de la mission et des premières conclusions. Le questionnement reste limité et l'échange encore trop dépendant de l'intervention de l'interlocuteur	Présentation de soi et de son rôle, de son projet, adaptée au scénario Questionnement complémentaire intégrant l'imprévu (nouvelle information donnée) ainsi que des demandes de clarification sur des données explicites du dossier. Quelques prises d'initiative dans l'échange mais relances nécessaires de l'interlocuteur.	Présentation naturelle et spontanée de soi, de la mission et des premières conclusions. Questionnement aisé et bonne gestion de l'imprévu. Le(la) candidat(e) joue pleinement son rôle dans l'échange, prenant les initiatives nécessaires.	Présentation de soi et de son rôle spontanée et bien adaptée au scénario. Présentation des premières conclusions bien argumentée Questionnement pertinent et efficace tenant compte aisément des réponses inattendues obtenues pour élargir le débat; Echange bien pris en charge par le (la) candidat(e) qui est à l'aise devant l'imprévu.

* Cadre Européen de Référence pour les Langues

Référentiel pragmatique translangue (fin)

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Qualité de la Communication : Formulation Règles culturelles	Formulation pas toujours adaptée au type de communication aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (téléphone). Prise en compte, même si parfois inappropriée, des règles culturelles.	Tentatives de choix de registre approprié pour l'écrit comme pour l'oral. Prise en compte minimale appropriée des règles culturelles.	Prise en compte des règles culturelles en particulier dans les formes d'adresse, du choix du registre et du format	Respect des règles culturelles imposées par le contexte de la tâche aussi bien à l'écrit qu'à l'oral	Utilisation systématique du registre approprié avec peu d'écarts. Respect des normes sociales et professionnelles avec notamment prise en compte des contraintes hiérarchiques ou socioprofessionnelles.

Diplôme de Compétence en Langue Régionale / DCLR - Référentiel linguistique pour la langue occitane

Niveaux du CECRL ^a	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Syntaxe (agencement des éléments de l'énoncé, ordre des mots)	Utilisation de structures simples souvent constituées d'expressions mémorisées. Peu ou pas de structures complexes. Utilisation de connecteurs simples	Des réussites assez fréquentes mais non systématiques dans les structures simples, des tentatives de structures plus complexes.	Les structures simples sont le plus souvent correctes ; la concordance des temps est parfois réalisée ; quelques réussites dans des structures plus complexes. Utilisation de moyens syntaxiques plus variés : apparaissent par exemple différents types de coordination et d'opposition. Dans les phrases complexes, par contre, les types de subordination sont limités à quelques notions de base. Les modalisations restent stéréotypées.	Le candidat est capable de varier les types de phrases (simples, composées et complexes), et d'exprimer des notions complexes telles que la condition, la supposition, la concession, la restriction. Expression nuancée de la négation. Le candidat utilise de nombreuses formes idiomatiques, malgré des traces encore perceptibles de L1. Bonne maîtrise de l'ensemble de la syntaxe (articulateurs logiques, subordinations,...)	Les moyens syntaxiques du candidat donnent une impression globale d'authenticité : présence de nombreuses constructions spécifiques à la langue cible.
Lexique exactitude, précision, étendue	Lexique limité. Présence d'approximations, de confusions et de créations lexicales, parfois préjudiciables à l'intelligibilité du discours	Lexique restreint, limitant l'expression à des champs descriptifs ou concrets. Présence de termes répétitifs, voire approximatifs. Toutefois, le candidat parvient à mettre à profit une partie du lexique des documents sources.	Lexique le plus souvent approprié. Le candidat sait profiter du lexique des documents consultés, et le combiner avec un lexique personnel. Utilisation de périphrases pour pallier certains manques.	Présence d'un lexique personnel varié, intégrant quelques tournures idiomatiques propres à la langue cible.	Lexique varié, précis, pertinent. Présence de tournures idiomatiques ou spécifiques à la langue cible.

^a *Cadre Européen de Référence pour les Langues*

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Groupe nominal	Détermination simple le plus souvent correcte (choix du déterminant, genre et nombre). Quelques réussites dans l'emploi des adjectifs (place et accord)	Variété dans le choix des déterminants (articles définis, indéfinis, adjectifs démonstratifs et possessifs). Choix correct des pronoms mais erreurs possibles concernant leur place.	Présence de quelques extensions du groupe nominal (compléments du nom, adjectifs...) convenablement réalisées. Quelques réussites dans l'utilisation des suffixes augmentatifs et diminutifs. Accords le plus souvent respectés (genre et nombre).	Variété dans l'utilisation de la détermination. Présence plus soutenue de l'expansion du groupe nominal. Emploi adapté des prépositions. Utilisation le plus souvent correcte du pronom neutre.	Variété dans l'utilisation de la détermination et de la pronominalisation. Les degrés d'intensité (superlatifs) sont en place. Présence de nombreux idiotismes.
Groupe verbal Morphologie verbale	Emploi quasi exclusif du présent de l'indicatif, malgré des erreurs de conjugaison. Contournement par des formules impersonnelles (verbe + infinitif).	Verbes conjugués, assez souvent correctement, aux temps simples (présent, futur). Apparition du passé et des temps du passé Discours rapporté au présent.	Maîtrise globale des temps simples des verbes irréguliers courants, de l'emploi des pronoms. Emploi du subjonctif présent (cf. lien avec la concordance des temps).	Utilisation le plus souvent correcte des temps du passé ; des réussites dans la concordance des temps. Variété des modes utilisés (indicatif, subjonctif, conditionnel) ; emploi correct de constructions verbales spécifiques.	Utilisation nuancée des temps et modes (antériorité, simultanéité, postériorité, éventualité,...). Concordance des temps régulièrement respectée.
Phonologie Intonation, accentuation, courbe mélodique, groupes rythmiques et élisions	Déplacements d'accent tonique fréquents rendant la compréhension souvent difficile. Sons : réalisation correcte des voyelles simples. Discrimination audible entre les types de consonnes.	Sons : des réussites dans la réalisation des diphtongues. Intonation le plus souvent appropriée pour des fonctions communicatives de base : affirmer, questionner, s'étonner...	Prononciation et accentuation : Les erreurs ne gênent que très peu ou très rarement la compréhension. Sons : Diphtongues et triptongues le plus souvent correctement réussies ; quelques réussites dans la combinaison de consonnes. Marquage des désinences plus fréquent (groupe verbal, nombre,...).	Sons : Rares erreurs de prononciation, mais influence de L1 encore présente. Rythme homogène et fluide. Schémas intonatifs le plus souvent respectés.	Bonne maîtrise de l'intonation expressive.

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Graphie orthographe	Quelques réussites dans l'utilisation du code. Séquençage des mots correct.	Utilisation fréquente des groupes lh /nh et des consonnes muettes. Début d'utilisation des accents.	Orthographe correcte des diphtongues. Distinctions par l'accentuation du [o] et du [u] ; Début de respect des consonnes doubles. Distinction des voyelles fermées ou ouvertes.	Maîtrise régulière du code orthographique.	Maîtrise du code orthographique.
punctuation	Identification graphique de l'unité phrase : majuscule et / ou point.	Séquençage des propositions par un emploi adapté de la virgule.	Utilisation possible de divers signes de ponctuation (deux points, tiret).	Eventail plus large des signes de ponctuation (guillemets, point virgule,...).	Bonne maîtrise de l'ensemble des règles de ponctuation.

N.B : Il n'est pas question d'exiger, même au niveau C1, une élocution de locuteur natif.